



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance du
23 NOVEMBRE 2009 A 15 H 00**

*La séance est ouverte sous la présidence de
Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux*

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX (*présent jusqu'à 18h10*), M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*absent à partir de 17h45*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (*absente à partir de 17h55*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (*absente à partir de 17h30*), Mme Emmanuelle AJON (*absente à partir de 17h30*), M. Matthieu ROUYEYRE (*absent à partir de 16h30*), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Jean Charles BRON, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG,

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2009

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, je vous remercie de bien vouloir prendre place pour que nous commençons nos travaux. Nous avons un ordre du jour assez chargé.

Je suis d'abord heureux d'accueillir dans la tribune du public plusieurs classes de CM1 de Grand Lebrun, à qui je souhaite la bienvenue. Ils ont peuplé toute la tribune supérieure.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Vous allez voir comment se déroule un Conseil Municipal et comment se prennent des décisions qui seront importantes pour vous puisque beaucoup de choses que nous allons décider aujourd'hui vont se concrétiser dans les années qui viennent au moment où vous serez déjà des grands garçons et des grandes filles.

Je vais demander à Laetitia JARTY d'assurer le secrétariat de notre séance.

Je vous sou mets le procès-verbal de la séance du 26 octobre. Y a-t-il des demandes de modifications ?

Pas de remarques ?

Il est donc approuvé.

Monsieur le Maire

D -20090589

Débat d' Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Nous commençons par le débat d'orientations budgétaires traditionnel. Avant de laisser la parole à M. Hugues MARTIN, Adjoint chargé des Finances, je voudrais faire quelques commentaires rapides.

Je ne m'attarderai pas longtemps sur le contexte économique national et international dans lequel nous préparons ce budget pour 2010, c'est la crise, bien sûr. Nous en sortons progressivement, lentement.

La croissance au 3^{ème} trimestre a été de +0,3%, comme au 2^{ème} trimestre.

Les prévisions d'activité pour l'année 2010 ont été légèrement revues à la hausse : 0,75% prévus au projet de loi de finances, et aujourd'hui on est plutôt entre 1 et 1,5%.

Il n'en reste pas moins que les concours financiers de l'Etat ne seront pas à la hausse en particulier la Dotation Globale de Fonctionnement, ou celle de laquelle la part garantie continuera à baisser : -3,5% l'an prochain après -2% cette année.

Il y a aussi le contexte des réformes dont on parle beaucoup. Je ne m'y attarderai pas parce que je trouve que c'est un exercice un peu vain de commenter quelque chose dont on ne sait pas exactement en quoi il consiste. Vous avez vu que la réforme de la Taxe Professionnelle n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était il y a 3 mois. Bien des améliorations ont été apportées à l'Assemblée Nationale et d'autres le seront au Sénat. Cette réforme n'a pas d'incidence majeure sur la Ville puisque nous ne percevons plus de Taxe Professionnelle depuis la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique au profit de la CUB. Il faut néanmoins rester vigilants.

Vigilants en particulier sur la révision des valeurs locatives que le gouvernement veut également déclencher, qui pourrait être une opération extrêmement compliquée entraînant des transferts de charges considérables.

Quant à la réforme territoriale qui peut changer beaucoup dans l'organisation de la métropole, il faut aussi je crois attendre ce qui sortira de la discussion parlementaire.

Je me concentrerai donc sur ce qui concerne la Ville de Bordeaux pour répéter là encore que la crise nous touche, bien sûr. J'ai parlé des concours de l'Etat, mais nos droits de mutation sont en diminution très substantielle, -40%, de même que les ressources que nous tirons des jeux et du casino.

Malgré cela nous maintenons nos objectifs de gestion :

Maîtrise de la dette.

Programme d'investissements en croissance un peu plus rapide que l'inflation l'année prochaine.

Modération fiscale. En 2009 nous avons augmenté nos taux de 1,5% alors qu'en moyenne les villes françaises augmentaient leurs taux de 5,1%. Nous avons donc été particulièrement raisonnables. En 2010 notre objectif c'est la stabilité fiscale sous réserve de ce que nous saurons des bases au mois de mars prochain, alors que certaines grandes villes, comme Paris, annoncent déjà des taux d'augmentation supérieurs à 4%.

Dans ce cadre-là nos priorités, vous les connaissez. La politique de la ville continue à reposer sur trois piliers majeurs :

Le projet urbain rendu public au début de cette année.

L'agenda 21 approuvé à la fin de l'année dernière.

Le projet social qui a fait l'objet d'une mise au point particulièrement intéressante et enrichissante il y a quelques jours au H 14.

Dans ce cadre-là je voudrais mettre l'accent sur les deux ou trois grandes priorités, d'abord en soulignant le poids des politiques sociales de la Ville qui représentent notre premier budget à l'intérieur du budget global.

J'énumère simplement les rubriques ; je ne vais pas ici entrer dans le détail ; on en parlera plus longuement lors du vote du budget à proprement parler :

C'est l'accueil de la petite enfance. Nous vous soumettons aujourd'hui un dossier qui montre que nous progressons dans l'augmentation de notre capacité d'accueil.

C'est évidemment tout le secteur de l'éducation, les actions en faveur de la jeunesse, mais aussi les seniors, les personnes handicapées, ou l'action du CCAS contre la pauvreté et l'exclusion. J'aurai l'occasion lorsque nous dresserons le bilan de la concertation sur le projet social de vous présenter plusieurs initiatives améliorant encore notre dispositif.

Le deuxième grand objectif c'est le renforcement de l'attractivité économique et sociétale de Bordeaux. Il faut poursuivre le redressement démographique de notre ville qui après avoir connu une population de plus de 280.000 habitants dans les années 1950, était tombée à moins de 210.000 au début des années 1990. Le redressement a été spectaculaire depuis quelques années puisque nous sommes vraisemblablement aujourd'hui à 240.000 habitants. Nous en avons regagné 30.000. Il faut poursuivre. Tout ceci fait l'objet du travail en liaison avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Je mentionne, là aussi, sans entrer dans le détail, les grandes opérations d'urbanisme qui vont progresser durant le courant de l'année 2010 :

La Berge du Lac, le quartier Ginko, les Bassins à flots avec création d'un programme d'aménagement d'ensemble au début de l'année prochaine par la Communauté Urbaine, la ZAC Bastide-Niel et bien sûr l'opération Bordeaux Euratlantique. Nous allons examiner tout à l'heure le projet de décret créant l'Etablissement Public d'Aménagement.

Simultanément la réhabilitation du parc ancien se poursuit dans le centre historique grâce à l'action à laquelle je dois rendre hommage d'Incité qui fait un boulot considérable. Je pense qu'il faut continuer dans cet esprit.

Cette politique ne saurait se désintéresser, même si nous n'avons pas contrairement à la Région et à la CUB de compétence directe en la matière, de l'accompagnement à la création d'entreprises et à la création d'emplois. Nous manquons de locaux d'activité et de bureaux à Bordeaux. Il faut les développer.

Nous devons poursuivre notre soutien à l'artisanat et au commerce et nous appuyer sur les grandes filières stratégiques pour l'emploi à Bordeaux :

Le tertiaire supérieur, c'est tout l'enjeu de Bordeaux Euratlantique.

La recherche et l'enseignement supérieur et la valorisation de la recherche.

La filière vitivinicole.

C'est dans cet esprit que je fais avancer le projet de Centre Culturel et Touristique du Vin.

Dans ces facteurs d'attractivité je voudrais aussi signaler les politiques qui concourent également à la qualité de la vie au quotidien de nos concitoyens : la politique sportive et la politique culturelle dont tout à l'heure le compte rendu d'Evento montrera la place qu'elle occupe dans notre action.

Enfin le troisième grand objectif, après le social, après l'urbanisation, c'est la démocratie du quotidien, c'est-à-dire le renforcement de la cohésion et du lien social entre les Bordelais avec le réseau associatif et également la politique de la diversité.

C'est la tranquillité publique. Le nouvel arrêté 2, 4, 6, permettra j'espère d'y contribuer.

C'est l'embellissement de notre patrimoine vert.

Et c'est l'action continue, difficile mais résolue, pour améliorer la propreté, notamment le tri sélectif et le recyclage des déchets.

Si je voulais synthétiser ce programme d'actions pour l'année prochaine je dirais qu'il s'agit de franchir une étape supplémentaire dans la construction d'une ville durable. Nous avons déjà dans ce domaine franchi bien des étapes en obtenant le label « Eco-quartier » pour le quartier Ginko du Lac, ou « Eco-cité » pour l'opération de la Plaine rive droite.

Il nous faut maintenant concourir à l'appel à projets qui résultera peut-être du rapport de la Commission Rocard / votre serviteur sur le grand investissement qui prévoit de labelliser des projets de villes durables présentant des programmes intégrés portant sur :

Les déplacements : TCSP 3^{ème} phase. Nous allons engager à Bordeaux l'année prochaine la construction de la ligne D, mais aussi les déplacements doux.

Amélioration des paysages urbains.

Performance énergétique de la construction et de l'habitat.

Usage numérique pour tous notamment dans le domaine de la télé-éducation.

Il faut nous mettre déjà en situation de concourir pour ce label et les avantages financiers qu'il comportera.

Je voudrais terminer en signalant que tout ceci fera l'objet des débats qui se tiendront au printemps prochain dans le cadre d'Agora 2010 dont le thème sera précisément la ville durable, la ville à taille humaine, la métropole européenne, dans lesquelles Bordeaux a l'ambition de se compter.

Voilà ce que je voulais dire rapidement sur ce débat d'orientations budgétaires.

Je passe la parole à M. MARTIN, Adjoint chargé des Finances.

M. MARTIN. -

Merci Monsieur le Maire. Je n'ai pas grand-chose à rajouter puisque vous avez comme d'habitude tout dit. Simplement, nous sommes restés à votre demande dans les créneaux que vous nous avez impartis, il y a déjà longtemps, à savoir :

Une gestion rigoureuse, c'est encore plus vrai par les temps qui courent, avec les difficultés de la crise.

Poursuite des investissements.

Tenir le mieux possible la dette.

Ces trois facteurs sont donc pris en compte.

Cette année, Monsieur le Maire, l'ensemble des adjoints a été associé de très près, y compris au niveau du personnel et de la masse salariale, à la marche des services dont ils ont la responsabilité. Je dois dire qu'ils ont tous fait preuve d'une attention très soutenue, d'une attitude responsable et d'une attitude solidaire. Chacun a bien compris qu'en définitive c'était le contribuable qui payait l'addition et chacun a bien compris que vous souhaitiez que la pression fiscale, contrairement d'ailleurs à de nombreuses autres collectivités locales, soit nulle ou quasi nulle à Bordeaux, ce qui je l'espère sera le cas.

Je voulais remercier les uns et les autres et vous dire pour conclure que l'administration s'est mise non pas à l'œuvre, elle y était déjà, mais encore plus dans le domaine d'une gestion rigoureuse par une politique d'évaluation dans tous les domaines. C'est une politique qui est bien comprise par l'ensemble des cadres, par l'ensemble de nos collaborateurs, qui nous permet d'avancer, qui nous permet d'évaluer un certain nombre de services avec des évaluations extérieures.

Ce qui se fait dans le privé se fait donc maintenant au sein de la ville, à tel point d'ailleurs que récemment nous avons été récompensés par le prix « Territoria » sur précisément cette catégorie évaluation. Personnellement je m'en réjouis parce que c'est un gage de gestion rigoureuse et de gestion tout à fait limpide.

M. LE MAIRE. -

Merci. Votre conclusion me permet d'attirer l'attention des membres du Conseil sur la dernière partie du rapport d'orientations budgétaires qui porte sur le pilotage et la performance de la collectivité. Il y est indiqué, comme vous venez de le rappeler, que la ville a reçu à l'occasion des Assises de l'Association des Collectivités dans les domaines des finances, du contrôle de gestion et de l'évaluation, le prix de l'Innovation Financière dans la catégorie « management public local ».

J'en félicite nos services Financiers.

Toute une série de propositions sont faites dans notre document d'orientations budgétaires pour améliorer encore la qualité de la gestion, la stratégie immobilière de la ville, la gestion de ses bâtiments publics, l'efficacité énergétique, et également, très important, ce qu'on appelle désormais « l'e-administration » et les systèmes d'information sur lesquels nous avons encore des marges de progrès importants à réaliser.

Le débat est ouvert.

Mme NOËL demande la parole. Je la lui donne.

MME NOËL. -

Monsieur le Maire, je ne m'étendrai pas sur les considérations nationales qui sont portées en début de ce rapport relatives aux perspectives économiques pour 2010. Néanmoins, la satisfaction affichée quant à la gestion de la crise par l'Etat en 2009 et l'optimisme au regard de la conjoncture économique attendue pour 2010 nous laissent quand même très interrogateurs.

Quelques points que l'on peut souligner dans ce grand satisfecit.

D'abord « la mise en place d'un plan de relance puissant », est-il dit. En guise de plan de relance il s'est agi dans la majorité des cas de la poursuite de chantiers engagés qui étaient en panne. Et l'on sait que le nombre d'emplois créés – il a été très faible – est en total décalage avec les objectifs qui étaient affichés par l'Etat.

Deuxième point : la position de l'économie française. Là encore est affiché un grand satisfecit quant à nos performances au regard de nos voisins européens, alors que je le rappelle, mais vous le savez tous, le déficit des comptes publics pour 2009 devrait dépasser 8%, soit très au-delà de nos engagements européens, et le ratio d'aide publique / PIB devrait s'établir pour 2009 à près de 80% et dépasser largement ce seuil en 2010. Il n'y a donc pas, selon nous, grande matière à satisfaction.

Troisième point. Ceci nous conduit à nous interroger sur les recettes des collectivités locales.

On peut s'interroger sur les moyens qui seront alloués par l'Etat aux collectivités locales dans un contexte de réforme de la Taxe Professionnelle, car il est dit en page 5 de votre rapport que la CET, la Cotisation Economique Territoriale, qui a vocation à remplacer la Taxe Professionnelle, ne couvrira que la moitié des recettes actuelles de la TP, le reste étant des ressources qui seront transférées par l'Etat, donc non territorialisées, sur lesquelles on peut avoir de très sérieuses inquiétudes.

Sur les orientations budgétaires à proprement parler, je voulais pour l'essentiel intervenir sur quelques volets.

Sur la question relative à l'urbanisme et au logement, nous soutenons les objectifs qui sont affichés en termes de développement démographique attendu. 100.000 habitants supplémentaires, c'est beaucoup, mais effectivement la lutte contre l'étalement urbain nécessite selon nous de nous donner les moyens, en effet, d'accueillir de nouveaux habitants et de ne pas les laisser s'échapper, si je puis dire, à la grande périphérie.

Ce qui veut dire également que nous nous donnerons les moyens d'accueillir toutes les familles, c'est-à-dire également les familles modestes, les grandes familles, tous ceux qui pourront constituer un panel social diversifié.

Nous prenons acte par ailleurs d'un affichage plus effectif en direction d'une politique du logement.

Je voudrais dire un mot à ce propos sur la reconduction du programme que vous évoquiez tout à l'heure relatif au centre historique, donc de la candidature que nous avons au PNRQAD, Programme National de Réhabilitation des Quartiers Anciens Dégradés, qui va permettre de prolonger l'action mise en œuvre par Incité.

A mon sens ce nouveau programme, j'insiste beaucoup là-dessus, doit être l'occasion d'une politique nouvelle et ambitieuse au plan social pour le centre historique.

Je voulais dire un mot sur la polémique récente sur Incité. Je considère qu'il est mensonger et peu respectueux des techniciens d'Incité de monter en épingle l'expulsion soi-disant d'anciens combattants marocains et de parler de chasse aux pauvres. C'est à mon sens un peu inconséquent. Les problèmes qui se posent dans le centre historique méritent mieux que cette polémique.

Mais je considère aussi que la Ville doit se fixer en matière de logement social des objectifs plus ambitieux en général et sur ce quartier en particulier.

Je rappelle que les objectifs de l'opération centre historique sont justes. Il s'agit de lutter contre la vacance, contre les marchands de sommeil et contre l'habitat indigne. Mais ils conduisent aussi de manière assez mécanique à la disparition des logements de moindre confort certes, mais je l'ai déjà dit, à faible coût de loyer. C'est-à-dire que ce qu'on appelle communément le logement social de fait, disparaît. Donc, en effet, si nous ne mettons pas en place une politique publique extrêmement ambitieuse et extrêmement forte nous aurons une disparition progressive des classes pauvres de ce quartier.

C'est pourquoi concernant ce que vous déclinez page 27 des orientations : « Une intervention sur les quartiers anciens ou constitués afin de les intégrer à la dynamique urbaine générale de la ville en prenant en compte le maintien en place des populations les plus fragiles », je pense effectivement que ce dernier point « le maintien en place des populations les plus fragiles » ne doit pas rester un vain mot. Dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs ce point devra être à mon sens totalement prioritaire.

Cela signifie deux choses : d'abord que la pierre ne doit pas prendre le pas sur l'habitant. Ça peut se décliner dans une politique à mettre en œuvre. Le secteur sauvegardé et le classement UNESCO ne doivent pas porter atteinte à la réalisation de logements à loyer modéré. J'ai déjà demandé dans le cadre de la commission du secteur sauvegardé, et je le redemande aujourd'hui, que ce document relatif au secteur sauvegardé soit mis en révision. Je réitère cette demande.

Je demande également que cette révision concerne nos objectifs en matière de développement durable. La ville se targue d'écologie, mais qu'attend-elle pour demander une modification du plan local d'urbanisme qui faciliterait dans les permis de construire tout ce qui est innovation en matière d'économie d'énergie ?

Nous avons la possibilité de demander une modification du plan local d'urbanisme sur ce point, nous ne le faisons pas. Nous en sommes, je le rappelle, à la deuxième ou troisième modification du PLU.

Enfin pour en terminer avec ce volet relatif au centre ancien et sur la question sociale des relations avec les habitants, je crois que l'opérateur Incité doit mieux prendre en compte les parcours de vie, les incompréhensions, les questionnements des habitants afin de faire en sorte que le juridique prenne le moins de place possible et qu'une attitude beaucoup plus pragmatique soit développée et non une attitude technocratique.

Je crois qu'il y a vraiment un problème d'incompréhension qu'on voit chaque jour. Les habitants sont inquiets. Ils ne sont pas suffisamment rassurés et accompagnés pour vivre pleinement sur ce quartier.

Enfin je souhaiterais que pour le budget concernant le logement nous puissions avoir une lecture directe des investissements qui sont faits dans ce domaine, donc que l'on puisse cerner ce qui est rattaché directement à la politique du logement en matière budgétaire.

Je ne vais pas faire beaucoup plus long. Quand même deux mots complémentaires.

Sur la question du développement économique il est indiqué que la ville va élargir le périmètre de possibilité de préemption des baux commerciaux afin d'éviter une mono-implantation bancaire, si je puis dire, et autres problèmes de plein centre. Nous sommes favorables à cette élargissement du périmètre, nous l'avions déjà indiqué, mais nous serions intéressés à ce qu'un bilan soit fait de la mise en place du périmètre existant, parce que pour l'instant nous ne savons pas si la mise en place du périmètre a eu des retombées.

Par ailleurs, afin de favoriser l'implantation des artisans et autres petites entreprises sur le centre ville il est évoqué le besoin d'identifier le foncier disponible. Ce travail à mon sens, je le dis une fois de plus, est à croiser avec celui d'une valorisation du patrimoine bâti municipal. « 1 million de mètres carrés, 450 sites et 700 bâtiments », nous dit-on dans ce rapport. Je renouvelle notre demande d'un état des lieux de ce patrimoine et d'une réflexion qui serait collective sur sa mise en valeur au regard d'une utilisation d'intérêt général. Vous savez que je classe évidemment dans cet intérêt général le logement des plus modestes et également le maintien en place d'une économie de petites entreprises.

J'en resterai là. Il y aurait beaucoup d'autres sujets à évoquer mais il n'est pas possible de balayer l'ensemble des points.

M. LE MAIRE. -

Merci madame.

M. HURMIC.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, quelques mots complémentaires à ce que vient de dire Marie-Claude NOËL.

Vous avez rappelé le contexte national. Il est effectivement préoccupant. Malgré quelques indicateurs timides de reprise il demeure inquiétant. Vous avez rappelé que la Dotation Globale de Fonctionnement va baisser de 3,5 points cette année après avoir déjà baissé l'an passé et les années précédentes. Les droits de mutation, également une baisse subséquente de l'ordre de -40%. Tout cela traduit un contexte qui reste préoccupant pour les finances locales.

Monsieur le Maire, permettez-moi de vous rappeler qu'on vous a connu plus prolix ou plus inquiet sur les réformes gouvernementales, notamment sur la Taxe Professionnelle. Vous nous avez dit que le projet actuel était beaucoup moins dévastateur que ne l'avait été le projet initial que vous vous étiez permis de commenter en des termes que je ne reprendrai pas ici.

Vous nous dites que vous comptez sur la sagesse du Sénat pour qu'il y ait une nouvelle mouture plus rassurante vis-à-vis des collectivités locales. Nous aimerions partager votre optimisme. Le congrès des maires la semaine dernière a émis encore de nombreuses réserves sur les prochaines moutures de cette suppression de la Taxe Professionnelle et son remplacement par une espèce d'usine à gaz qui demeure encore aujourd'hui très

inconnue et très complexe. Tout ça naturellement dans un souci de simplification, nous dit-on. Je pense que même si la Ville de Bordeaux ne vit pas directement de la Taxe Professionnelle elle est quand même très tributaire des finances de la Communauté Urbaine qui elle-même est extrêmement tributaire de ce que sera cette future contribution qui nous est annoncée.

J'en viens rapidement – Marie-Claude NOËL a dit beaucoup de choses – sur le contenu de ces orientations budgétaires. Tous les ans elle sont difficiles à commenter dans la mesure où elles ne précisent pas, naturellement, les lignes budgétaires qui seront allouées aux différentes politiques et actions qui sont décrites ou présentées à l'intérieur de ce document. Donc on ne peut faire que des remarques générales. Pour ma part j'en ferai deux brèves.

La première concerne le développement durable. Vous nous dites : « Le développement durable se veut le fil conducteur des politiques municipales », alors que nous, nous constatons que dans la réalité on continue à produire des politiques sectorielles. Sinon, Monsieur le Maire, comment expliquer que l'on ait produit au côté d'un agenda 21 sur lequel nous sommes en train de travailler actuellement, un projet social qui en est à sa troisième édition, et un projet urbain « Bordeaux 2030 » également totalement déconnecté de la réflexion et de la concertation autour de l'agenda 21 ?

Une vraie politique transversale serait de lier ces procédures. Je n'en voudrais pour preuve et j'appellerai à témoin ce qui s'est dit lors du forum social de la Ville de Bordeaux le 5 novembre dernier où il y a eu une remarquable intervention de M. Saligneau(?) qui nous a dit qu'un bon projet social c'est un projet social intégré à un agenda 21.

C'est évident que le vrai développement durable tel que nous le rêvons supposera que toutes ces politiques urbaines, sociales, environnementales, économiques, soient liées à l'intérieur d'un même document et que l'esprit développement durable irradiera l'ensemble des politiques municipales conçues de façon globale et non plus de façon catégorielle et sectorielle comme ça continue d'être le cas.

Ma deuxième remarque concernera les équipements sportifs. Là aussi, je le disais, les orientations budgétaires ne nous disent pas ce que sera le budget de Mme PIAZZA le mois prochain.

Ce que vous nous dites aujourd'hui dans les orientations budgétaires, Madame l'Adjoint, nous séduit :

« Notre politique sportive a pour première ambition d'offrir à tous les Bordelais des équipements de proximité de qualité accessibles et sécurisés ».

Mais nous seront très vigilants. Ce qui nous convaincra c'est le nerf de la guerre. Est-ce qu'enfin vous allez vous donner les moyens de développer dans cette ville les équipements de proximité ?

J'ai noté - je ne pense pas que vous allez me contredire - les chiffres concernant les subventions. Actuellement vous avez en termes de subventions 1.574.000 euros qui vont vers les sports de haut niveau alors que précisément notre ville est peu dotée en matière d'équipes professionnelles et d'équipes de haut niveau, mais ils se partagent quand même 1.574.000 euros ; et en ce qui concerne l'éducatif et le loisir dont vous nous dites qu'ils sont la priorité ou qu'ils seront la priorité, les chiffres 2008 c'était : 1.281.000 euros, c'est-à-dire 45%. D'un côté le sport professionnel, 55% des subventions, d'un autre le sport éducatif auquel nous sommes légitimement tous attachés c'est à peine 45 %.

Et ne me dites pas ce que vous dites habituellement et ce que beaucoup disent habituellement à savoir que le sport d'élite, ou le sport professionnel comme le football, tirent la pratique sportive vers le haut, c'est exactement l'inverse, je vous l'ai déjà dit. Je m'appuie notamment sur une enquête de l'AFSA qui dit que ces dernières années, malgré les sommes considérables englouties dans le sport professionnel, la pratique sportive des jeunes dans les quartiers a diminué, tout ça au profit des équipements sportifs dont on aura l'occasion de parler dans quelques instants quand on parlera du grand stade.

Deuxième remarque. Vous savez qu'une étude récente est sortie disant que le foot qui est tant vénéré des politiques et des médias actuellement représente au niveau de la pratique sportive à peine 8% de cette pratique dans les quartiers, alors que vous avez des sports comme la natation où c'est 30% des gens qui pratiquent du sport qui disent pratiquer la natation. Cela devrait nous amener à une conclusion commune, Madame l'Adjoint, que plutôt que de faire des grands stades il conviendrait davantage de faire peut-être des piscines dans les quartiers d'une ville qui en est totalement dépourvue.

J'avais annoncé que je ne serai pas trop long, mais je veux dire que c'est un peu à l'aune de ces critères-là que nous examinerons le mois prochain le budget ; et faire en sorte que ce que vous commencez à évoquer dans les orientations budgétaires soit réellement décliné sur le plan financier et soit de nature à nous rassurer. Pour le moment, je ne vous le cache pas, nous demeurons extrêmement circonspects et inquiets.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, je vous ai bien écouté, j'ai bien écouté M. MARTIN, mais le document que vous nous avez envoyé montre qu'aujourd'hui ce ne sont pas des orientations budgétaires, mais une véritable désorientation budgétaire que vous nous proposez. Je vois que beaucoup de collègues sont d'accord avec moi.

(Rires)

M. RESPAUD. -

Qu'on en juge. Le débat sur les orientations budgétaires, comme c'est le cas dans toutes les collectivités locales, les communes, la CUB, le Conseil Général, le Conseil Régional, devrait nous amener à déterminer où se situe l'équilibre budgétaire. Quelle est l'évolution prévisible des recettes ? Quelles sont nos priorités en matière de politique des dépenses publiques ? C'est le cas partout.

Ici, avez-vous trouvé quelque chose, chers collègues ?

Sur les 50 pages du rapport nous avons une page sur l'évolution des concours financiers de l'Etat, et une demi-page sur les grands équilibres budgétaires de la ville. Point.

Inutile de vous dire qu'on juge ce document très insuffisant pour avoir un véritable débat sur les orientations budgétaires.

Prenons les choses à partir des quelques éléments que nous avons.

Au niveau des recettes, elles sont de quatre ordre : les recettes fiscales, les concours de l'Etat, les emprunts, les services perçus sur les usagers.

Quelques éléments sur les concours de l'Etat. Vous nous dites « Il va y avoir une forte contraction des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales dans le projet de loi de finances pour 2010. » Et comme vous êtes l'ami de celui qui nous dirige vous dites élégamment : « Les collectivités sont associées aux efforts de relance puisque l'ensemble des concours financiers de l'Etat ne progressera plus que de 1,2% ». Vous appelez ça de la relance.

C'est nier le rôle moteur des collectivités locales, nier le rôle moteur des communes et de la Ville de Bordeaux également, sur l'augmentation de la richesse nationale.

Vous dites qu'on connaît une baisse sensible des droits de mutation. 40% c'est quand même plus qu'une baisse sensible.

Vous souhaitez également ne pas emprunter pour poursuivre la politique de l'endettement. C'est un choix.

Mais ces choix mis bout à bout, Monsieur le Maire, ce sont des choix lourds de conséquence pour les Bordelais, car ce sont les recettes fiscales sur les ménages, ce sont les services perçus sur les usagers qui eux vont augmenter de manière considérable. On comprend mieux votre empressement à généraliser la taxe stationnement, y compris le stationnement résidant.

Vous nous dites : « Face à des recettes en diminution il faudra adapter nos dépenses, notamment en fonctionnement et en subventions ».

Dans ce cas, Monsieur le Maire, quelle adaptation de nos dépenses face à nos recettes ? C'est ça qu'on aurait attendu de vous tout à l'heure dans ce que vous avez dit et dans ce qu'a dit M. MARTIN. Et dans ce rapport on aurait pu penser que dans les 40 pages qui suivent on nous aurait dit comment adapter les dépenses pour qu'on puisse vous dire ce qu'on en pensait, celles avec lesquelles on était d'accord, celles avec lesquelles on était moins d'accord. Nenni.

Vous faites l'apologie d'une politique où aucun resserrement d'enveloppe n'existe. Si. La seule politique où cela apparaît c'est à la dernière page sur la gestion des ressources humaines où vous parlez du maintien strict de l'effectif global de la collectivité, et sur également les investissements puisque vous nous dites : « Aucun équipement public n'ouvrira en 2010. Tout ça à la dernière page.

Sur le premier point moi je suis d'accord. On comprend que la gestion des ressources humaines soit concernée par la diminution des recettes. On vous suit là-dessus. Mais pourquoi serait-elle la seule concernée ?

Peut-on parler d'un grand stade aujourd'hui avec 15 millions engagés alors que nous avons des recettes en diminution ?

Peut-on parler d'un centre culturel du vin avec des millions engagés et là aussi des recettes en diminution ?

Peut-on continuer une politique de communication démentielle qui remplace souvent notre politique d'action ?

Comment peut-on continuer une politique d'apparat alors que le seul objectif est de vous mettre en valeur, mais que nous avons des recettes en diminution et que finalement on fasse supporter le choc aux personnels et aux Bordelais ?

C'est vrai qu'il faut dénoncer avec force - vous l'avez fait à une reprise mais ce n'est pas repris dans votre rapport - l'attitude d'un Etat qui étrangle toutes les collectivités locales. Mais il faut que l'effort que vous demandez aujourd'hui aux Bordelais, que vous demandez aujourd'hui aux personnels, soit largement compensé par des efforts demandés à la politique de grandeur que vous suscitez.

Moins de prestige, plus de proximité, Monsieur le Maire. Telle devrait être votre devise budgétaire. Ce n'est pas le cas. Je le disais, il s'agit d'une désorientation budgétaire. Je souhaite qu'il y ait des modifications importantes d'ici le vote du budget. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, quelques remarques concernant ces orientations budgétaires. Evidemment, elles sont dans un contexte qui nous préoccupe tous qui devrait faire l'objet d'un débat politique plus important à tous les niveaux.

L'Etat affirme en effet vouloir lutter contre la crise mais en s'attaquant aux collectivités territoriales qui jouent un rôle premier dans le développement de l'activité. C'est vrai par la dépense publique en investissement et fonctionnement et par le développement de services publics reconnus par tous comme les amortisseurs de la crise en particulier pour les plus faibles et les plus modestes.

En réalité ce n'est pas le niveau de l'emploi ou de l'investissement qui préoccupe le gouvernement, mais la possibilité d'ouvrir les 200 milliards d'euros de services publics gérés par les collectivités territoriales aux appétits du secteur privé.

Comment y arriver sinon en étranglant les collectivités, en les contraignant à réduire investissements et services publics. En ce domaine les collectivités territoriales ne sont pas les mal aimées du pouvoir, ce sont les mêmes objectifs, les mêmes méthodes qui sont utilisés contre l'hôpital public, contre l'ensemble des entreprises publiques, contre les systèmes de solidarité et de sécurité sociale.

Au regard de cette politique de l'Etat il est clair que le rôle anti-crise des collectivités est totalement fondamental pour protéger les populations qui nous ont élus. Ces collectivités ne sont pas sans moyens pour assumer ce rôle avec des budgets représentant la moitié du budget de l'Etat avec, au niveau des Communautés Urbaines par exemple, 11 milliards de budget, soit une partie très importante.

Nous nous posons plusieurs questions par rapport à ce contexte.

La Dotation Communautaire de Solidarité versée par la Communauté qui progressait de 10% ces dernières années ne progressera que de 5% l'année prochaine pour des raisons financières, contraintes de la CUB.

Autre exemple, le passage de 6 millions à 600.000 euros de la Dotation au Fonds Départemental d'Ecrêtement de la Taxe Professionnelle suite à l'éclatement de Ford va

pénaliser les communes qui en bénéficient aujourd'hui. Elles en bénéficient au prorata du nombre de salariés de la commune.

Troisième et dernière question : que deviendront les dotations que reçoit la commune au titre de la compensation de la Taxe Professionnelle si celle-ci est supprimée ? Je crois que pour notre commune de Bordeaux c'est à peu près 20 millions d'euros.

Nous sommes donc dans un contexte où évidemment on ne peut pas se satisfaire des satisfecit que vous mentionnez dans la première partie de votre document.

Je voulais ensuite insister sur trois choses, notamment concernant le poids que les orientations budgétaires d'une commune peut avoir en termes de remédiation de lutte contre les inégalités.

Nous pensons qu'aujourd'hui au moment où tous les économistes s'accordent sur un point c'est que la montée du chômage en 2010 et la baisse du pouvoir d'achat vont continuer, nous devons dans nos orientations budgétaires 2010 prévoir trois choses essentielles.

Premièrement, développer le nombre et favoriser l'accès des services publics qui, comme le rappelle une étude de l'INSEE, contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités.

Deuxièmement, soutenir le pouvoir d'achat des familles populaires en veillant à ne pas augmenter les taxes et les tarifs payés par les ménages.

Troisièmement, conforter le rôle de la ville dans le développement économique et l'emploi local, rôle qu'il faut maintenir et renforcer à travers la croissance de nos budgets d'investissement et de fonctionnement.

Pour cela, quelques points sur la déclinaison. Nous y reviendrons en détail au moment de la discussion budgétaire, mais il nous semble dès maintenant qu'il est important de pointer des choses sur lesquelles la ville à notre sens a du retard.

Le logement social. Cela a été développé tout à l'heure par une de mes collègues. La Ville de Bordeaux étant en retard concernant le respect de la loi SRU, il nous semble important d'acter de manière très nette aujourd'hui si l'on veut inverser les tendances que tout logement produit, sorti de terre sur Bordeaux, devrait passer de la proportion de 1 sur 5 en termes de logement social dans les différentes opérations de la ville, à 1 sur 2.

Monsieur le Maire a raison lorsqu'il dit que ça ne pourra se faire que si nous avons de grandes ambitions dans les zones d'aménagement concertées. Si ce sont ces ambitions-là qui doivent nous guider, mettons la barre du logement social à 1 sur 2 et non pas 1 sur 5 comme ça s'est fait trop souvent sur Bordeaux comme d'ailleurs sur d'autres communes de la Communauté Urbaine.

Deuxième ambition : sur la petite enfance. On peut se féliciter de la progression récente du nombre de places en crèche. Cela dit, compte tenu que les listes d'attente ne diminuent pas et qu'il y a toujours autant de familles en difficulté pour accéder notamment à la crèche, nous pensons qu'il faut là encore mettre les bouchées doubles de manière à ce que la progression d'accès à la crèche soit plus importante.

Troisième élément, la culture. On va avoir tout à l'heure le débat sur Evento. Il nous semble important de passer d'une politique culturelle ponctuelle sur la base d'initiatives de prestige à une politique culturelle qui irrigue un peu mieux la vie quotidienne des

Bordelaises et des Bordelais en prenant en compte tous les aspects de la richesse locale des acteurs culturels de notre ville. Nous en sommes encore loin.

Quatrième aspect, le social. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la collectivité a un moyen de remédiation d'un certain nombre d'inégalités. Pour cela il faut que la ville se dote de moyens particuliers en termes d'aide aux budgets sociaux de la ville. Je pense notamment au budget du CCAS qui l'an passé, nous l'avions tous remarqué, stagnait. Je ne dis pas que le CCAS ne fait pas de gros efforts avec les moyens qu'il a, cela dit je pense qu'il ne serait pas inutile dans une ville où la paupérisation, comme sur d'autres grandes villes, grandit, que ces budgets sociaux soient rehaussés.

Enfin dernier point, sur la politique sportive. Il va y avoir de gros investissements à faire à travers de grosses opérations, notamment le grand stade. Cela dit, ça ne doit pas occulter le besoin de réagir au plus près du vécu des quartiers et des établissements scolaires en termes de réponses adaptées aux besoins locaux de nos quartiers, populaires notamment. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme BOURRAGUE.

MME BOURRAGUE. -

Monsieur le Maire, chers collègues, je ne peux pas laisser dire que le gouvernement est resté sans rien faire face à la crise mondiale sans précédent que nous venons de traverser.

Tout d'abord des mesures ont été prises comme le projet de Taxe Professionnelle qui est fait pour maintenir l'emploi, pour sauver des entreprises ; ensuite sur la capacité d'investissement des entreprises ainsi que leur capacité d'embaucher.

Enfin auprès des collectivités locales n'oublions pas que le remboursement anticipé du Fonds Commun de TVA qui est renouvelé pour 2010 a permis le maintien d'investissements importants pour toutes les collectivités locales.

Et quand on se compare on se sent moins mal si nous regardons la situation de l'ensemble des pays d'Europe. L'emploi s'est moins dégradé en France qu'à l'extérieur. Malheureusement il reste encore faible. La reprise économique est faible, mais nous avons l'espoir de réussir à conjurer cette crise.

M. LE MAIRE. -

Je vais demander aux adjoints d'apporter des éléments de réponse.

Mme TOUTON.

MME TOUTON. -

Mme NOËL tout d'abord je tiens à vous remercier des propos que vous avez tenus à propos de l'opération du centre historique et en particulier à propos d'Incité. Je suis heureuse de voir que nous constatons les mêmes faits et que nous avons finalement les mêmes objectifs sur ce centre historique. Je partage votre analyse sur beaucoup de points.

C'est vrai que c'est une opération difficile parce que nous ne nous occupons pas que du bâti mais des hommes et des femmes qui vivent dans ces logements, que chaque fois les histoires sont très différentes, et qu'il faut trouver des solutions adaptées les plus humaines et les plus justes possibles.

Ce n'est pas parfait. Nous n'avons pas toujours la situation idéale, mais nous mettons tout en œuvre avec tous nos partenaires pour nous en approcher le plus possible.

Je l'admets, nous avons encore des domaines sur lesquels nous devons nous améliorer. C'est la raison pour laquelle le maire se bat pour que nous soyons éligibles au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés pour réorienter nos objectifs et surtout avoir les moyens de les atteindre, en particulier sur le logement social, sur la rénovation énergétique et sur les propriétaires occupants.

Sur la réglementation que vous avez évoquée tout à l'heure, nous avons engagé d'ores et déjà – nous l'avons demandé à la Communauté Urbaine - la révision du PCMV.

Nous devons de même, effectivement, être plus ambitieux sur le PLH sur tout le volet du développement durable.

Pour notre part nous signerons en janvier une charte avec tous les promoteurs publics ou privés afin de fixer de véritables objectifs partagés.

Le centre ancien, la ville constituée, ce sont des quartiers durables, des quartiers de mixité urbaine, de mixité fonctionnelle, de mixité sociale, des quartiers accessibles en termes de transports, des quartiers denses. Il faut maintenir ces équilibres, les renforcer dans l'esprit de chacun. Que chacun y trouve sa place. Que nous puissions accueillir toutes les populations qui le souhaitent, les jeunes, les moins jeunes. Il manque des familles dans ces quartiers. Il faut maintenir tous ces équilibres et améliorer tant que nous le pouvons en termes d'économie d'énergie car nous avons là un enjeu très important et un vrai risque de fracture sociale sur le bâti existant.

C'est notre ambition pour ces quartiers-là. Nous espérons l'éligibilité sur les quartiers anciens dégradés, mais l'opération dans tous les cas continue avec une convention publique d'aménagement qui va jusqu'en 2014. Nous nous appliquerons à réussir à obtenir des résultats sur les objectifs que nous nous sommes fixés sur le logement pour tous.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme WALRYCK.

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je serai extrêmement brève.

En réponse à Pierre HURMIC - je pense que Véronique FAYET vous dirait la même chose - vous le savez bien, cela a été rappelé durant la concertation du projet social, cela a été rappelé durant la restitution des ateliers et de cette concertation le 7 novembre, comme cela a été rappelé par Monsieur le Maire le 2 novembre quand nous avons ouvert la troisième étape de concertation agenda 21, le projet social numéro 3 constitue bien le bras armé de la politique sociale de l'agenda 21 de la ville. On est extrêmement cohérent, transversal, et on travaille ensemble en la matière.

Deuxièmement, je ne vais pas vous décliner toute la politique développement durable puisque par essence elle est précisément transversale. Elle touche à tous les domaines de la politique de la ville et des orientations qui sont traduites dans ce document d'orientations budgétaires. Elle touche bien évidemment à tout ce qui est lié à l'écologie, à la préservation de l'environnement et de nos ressources naturelles. Elle touche bien entendu au développement social et à la solidarité. Elle touche au développement économique, sans oublier la culture, le sport et la solidarité à l'international.

Et enfin un dernier mot si vous le permettez, Monsieur le Maire. Nous avons, comme je le disais, démarré ce troisième temps fort de la concertation selon un schéma acté par notre instance de gouvernance le 26 mai dernier, avec une assistance à maîtrise d'ouvrage pour avoir un consultant extérieur qui nous aide à animer ces outils de concertation d'un nouveau genre, avec une consultation d'experts et d'institutionnels où nous avons associé le plus grand nombre d'acteurs possibles. Je précise que l'ensemble des membres du Conseil Municipal y sont invités. Pour l'instant j'ai constaté que peu, malheureusement, y participaient.

Deuxièmement, nous avons une concertation grand public qui va s'appuyer sur l'ensemble des quartiers pour avoir une prise en compte de l'ensemble des desiderata, des projets et une mise en valeur des bonnes pratiques des acteurs et des habitants de l'ensemble des quartiers.

Enfin nous allons ouvrir dans quelques jours un site de concertation sur Internet « ateliers21.bordeaux.fr ».

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. DUCASSOU.

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, je répondrai volontiers à M. MAURIN.

Vous n'allez pas faire croire à quiconque, M. MAURIN, qu'on se situe uniquement dans l'éphémère et dans le ponctuel et non pas au niveau de la pénétration de la vie culturelle dans les différents quartiers de la ville. Vous le savez très bien.

Les manifestations qui rythment la vie culturelle de la cité sont des manifestations qui de toute façon maillent les lieux et les publics, dans lesquelles non seulement les établissements culturels mais aussi d'autres lieux privés sont associés à la rencontre de tous les publics.

Quant au problème du maillage au niveau de tous les quartiers, vous savez très bien le rôle que jouent les bibliothèques de quartiers. Vous savez très bien, de la même manière, le travail qui est réalisé par l'Opéra. Je pense notamment à la sensibilisation à la musique au niveau d'un quartier qui vous est cher, en relation avec le Pont Tournant. Je ne parlerai pas du Conservatoire et des musées avec les services éducatifs qui existent.

Le rôle des bibliothèques aussi dans l'informatisation et la fracture numérique, avec la déclinaison de nouveaux services qui se développent au quotidien, et aussi la possibilité d'accès à la connaissance grâce au développement des sites Internet propres à chacun de ces lieux.

Des actions au niveau des publics : des jeunes publics, des publics empêchés, des économiquement faibles. Il y a une liste importante d'opérations qui sont conduites non seulement avec les établissements culturels mais également avec un certain nombre de milieux associatifs avec qui nous travaillons au quotidien, que vous connaissez aussi bien que moi.

Et puis dans toute la préparation sur le projet social nouveau qui va se mettre en place dès 2010 nous avons été très présents, et nous serons dans sa déclinaison bien évidemment très présents, car toutes ces actions que l'on conduit se déclinent totalement au niveau du projet social.

Enfin, en octobre dernier nous avons mis en place la carte culture jeunes qui est une action de sensibilisation, de travail, avec une médiation auprès de celles et ceux qui font la dynamique des quartiers, et demain souvent je l'espère dans une pratique au moins amateur du plus haut niveau qui soit.

Voilà. Il faut se rappeler que la politique culturelle est un ensemble. Il y a la vie au quotidien, l'imprégnation des quartiers, l'action au niveau des publics, mais il y a aussi un certain nombre d'actions qui permettent à la ville de rayonner au niveau national et international.

M. LE MAIRE. -

M. REIFFERS.

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, trois petites remarques.

La première, c'est que dans ce genre de débat il est habituel que l'on tape sur l'Etat et que l'on déplore de nouveaux désengagements. J'avais eu l'occasion de corriger quelques inexactitudes lors du précédent Conseil Municipal en disant que le budget de l'Etat sur l'enseignement supérieur n'était pas en diminution mais au contraire en progression de 500 millions d'euros ; et aujourd'hui je ne peux pas non plus accepter l'idée que l'on dise que le budget de l'hôpital public est en diminution puisque lui aussi progresse sur la loi de finances de la Sécurité Sociale.

Deuxième remarque. Ce qui est intéressant dans un budget et ce qui fait sa force surtout en période de crise économique c'est justement d'afficher les priorités. La priorité qui est clairement affichée dans ce budget c'est la solidarité, le social, et donc, contrairement à ce que dit M. RESPAUD, c'est la proximité.

Je peux me réjouir aussi qu'une autre priorité soit affichée qui est celle de créer l'activité économique pour ensuite créer de l'emploi. En ce sens, de voir une priorité forte affichée sur tout ce qui fait l'attractivité de notre ville en cette matière est pour moi un bon élément.

Troisième remarque qui est aussi une critique aux propos de M. RESPAUD concernant la politique de grandeur, c'est-à-dire aussi que certains investissements sont justement générateurs de développement économique et peuvent aider à la situation de l'emploi sur notre territoire.

M. LE MAIRE. -

Merci. Mes chers collègues je ne prolongerai pas ce débat. Je me réjouis simplement de l'appréciation que Mme NOËL a portée sur le travail d'Incité, en tout cas sur les objectifs que nous poursuivons dans cette opération.

Il est vrai que des progrès peuvent être faits encore dans la communication, ou dans la relation avec les habitants du centre historique. J'ai demandé à Mme TOUTON qui est responsable d'Incité de me faire des propositions en ce sens.

En ce qui concerne la politique culturelle je voudrais simplement rappeler que dans la totalité du budget culturel le premier poste, on ne le sait pas suffisamment, c'est l'encouragement à la lecture publique, politique de proximité s'il en est, puisque, outre notre grande bibliothèque, nous avons aussi des bibliothèques de quartiers qui font un travail tout à fait remarquable.

Troisième petite remarque. M. HURMIC nous dit : il y a le projet urbain, il y a l'agenda 21, il y a le projet social, tout ça est désordonné. J'ai dit tout à l'heure que c'était les mêmes parties d'un grand tout. Je voudrais en particulier souligner que le projet urbain, comme d'ailleurs l'a dit excellemment Mme NOËL, c'est un projet de combat contre l'étalement urbain, c'est-à-dire un des premiers objectifs de toute politique de développement durable. Donc je trouve qu'il y a parfaite cohérence entre ces trois documents qu'il faudra peut-être d'ailleurs intégrer un jour dans le même document, qui concourent à l'évidence au même objectif.

Enfin sur le contexte général je dis ici tout clair que je ne m'engagerai pas dans un débat politicien sur la question de savoir si la politique du gouvernement est bonne ou pas bonne. C'est le moyen de parler d'autre chose que ce pour quoi nous sommes compétents.

Je regardais récemment au dernier bureau de la Communauté Urbaine le document sur le débat d'orientations budgétaires de notre Communauté. Il y a une grande première partie de lamentations sur les réformes et sur la conjoncture. C'est épouvantable... La crise... C'est terrible... Et puis on arrive à la deuxième partie, le budget de l'année prochaine pour la Communauté Urbaine, et là tout va bien, parce que la Communauté est dans une situation tout à fait confortable, ce dont je me réjouis très profondément.

Quant à l'obsession maintenant de la majorité du Conseil Général dans son combat contre le gouvernement avec des arguments d'une virulence, d'une caricature et d'une mauvaise foi qui dépassent l'imagination, je n'ai pas du tout l'intention de m'engager sur ce terrain-là. Nous, nous avons à gérer une collectivité. Nous essayons de le faire avec le maximum de bonne volonté.

Je remercie à nouveau nos services financiers et Monsieur l'Adjoint chargé des finances pour la préparation de ce débat et pour la préparation du budget que nous examinerons à la séance du mois de décembre.

Je vous rappelle que ce débat ne donne pas lieu à vote.

Nous passons donc, si Mlle JARTY en est d'accord, au point suivant.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL